

12^e Courrier
PÉTITION 04/02/98

Le monde associatif genevois cherche toujours un toit...

La Fédération pour l'expression associative désespère de trouver un toit et lance une pétition. Les anciens locaux de «La Suisse» constitueraient le site idéal.

Le monde associatif genevois est toujours SDF. Une soixantaine de groupements aimeraient intégrer, d'ici à la fin de l'année, les anciens locaux du quotidien *La Suisse*. Cette «Maison des associations socio-politiques» est en projet depuis un an et demi. La Fédération pour l'expression associative (FEAS) a fait le point sur le dossier, hier, au cours d'une conférence de presse. Une pétition a également été lancée, demandant le soutien et l'aide financière de l'Etat et de la Ville.

Située au centre-ville, cette maison permettrait aux citoyens d'avoir plus facilement accès à ces organismes. Les futurs utilisateurs soulignent eux-mêmes le côté pratique du projet: «L'infrastructure mise en place pourrait limiter considérablement certaines dépenses, par l'achat d'une photocopieuse collective, par exemple, ou le partage d'outils informatiques». En outre, «un tel lieu serait créateur d'une vingtaine d'emplois», précise Alberto Velasco, député socialiste. «Nos asso-

ciations sont gérées bien souvent par des bénévoles, les moyens financiers étant limités. Il est donc regrettable que ce peu de ressources soit dépensé dans le loyer», explique Luc Gilly, député de l'Alliance de gauche et permanent du Groupe pour une Suisse sans armée.

SOLUTION IDÉALE

L'idéal serait de pouvoir acheter le bâtiment, avec une caution de l'Etat. Le prix se monte à 5 millions, 8 millions avec les rénovations. Les associations sont d'accord pour payer un loyer annuel de 120 francs par m², soit 257 000 francs de rentrées en tout. L'exploitation d'un restaurant associatif, d'un cinéma et de boutiques dans les arcades devrait porter cette somme à 483 000 francs par an (soit, en gros, l'équivalent de l'intérêt et de l'amortissement pour un emprunt hypothécaire de 8 millions).

La pétition demande la mise à disposition des locaux pour la FEAS, ainsi que des moyens financiers pour les

gérer. Elle demande à la Ville ou à l'Etat d'étudier rapidement l'achat ou d'accorder une garantie financière permettant l'acquisition et, surtout, de débloquer un crédit d'étude pour expertiser les locaux. Rappelons qu'en juin, la Municipalité avait refusé de s'embarquer dans cette aventure, pour cause de finances dans le rouge.

Pour l'instant, deux des quatre bâtiments sont encore en concordat judiciaire, puisqu'il y a eu faillite, mais ils vont être vendus. Aucun acheteur potentiel ne s'est encore manifesté, une vente aux enchères pourrait prochainement régler leur sort.

L'idée est de créer une sorte d'Artamis social, mais la FEAS n'envisage pas pour l'instant d'occuper des lieux sans autorisation, comme ce fut le cas pour Artamis. La voie officielle prend beaucoup plus de temps, et certaines associations commencent à s'impac-

VALÉRIE FOURNIER

Fédération pour l'expression associative, 41, rue de Zurich, 1201 Genève. ☎ 022/901 17 25. Fax: 022/901 17 26.